



MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie,

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS A 3 HEURES DU SOIR.

MATANITI 30. — N° 16.

TE VEA NO TAHITI.

Mahana mea 22 operera 1871.

PRIXE DE L'ABONNEMENT : 1 franc d'écu annuel.

Il est à faire au porteur de ce journal pour les établissements et les annonces, s'adresser

Trois-Îles. Un numéro : 10 centimes.

INFORMATIONS DU GOUVERNEMENT.

PIRE DES ANNONCES : 1 franc d'écu annuel.

Les tarifs sont à la page 36.

A-dessus de 20 francs 25 36

Les annonces renouvelées se paientont moins de 10 francs

par le double du précédent.

SOMMAIRE.

Départ du courrier. — Résumé historique. — Autorisation de mariage. — Interprète attitré aux tribunaux. — M. Thiers, chef du nouveau exécutif de la République française. — Plaidoiries de M. Thiers, chef du nouveau exécutif de la République française. — Nouvelles d'Europe. — La bataille de Montreuil. — Vendeur de cheval. — Rôle des affaires de la haute-ville tahitienne. — Mouvements du port. — Avis.

Le courrier pour l'Europe et les deux Amériques partira de Papeete le 4 mai prochain.

Les sacs de la correspondance seront fermés la veille à 8 heures du soir.

Papeete, le 22 avril 1871.

Nous publions dans notre numéro du 30 octobre 1869 les félicitations adressées par le Commandant et l'Amiral au chef Rōmetutu, du district de Hiva Oa, pour son arrivée à Tahiti, pour le conseil de l'Assemblée, et pour son dévouement avec ferveur, midi dépassant, aux habitants de son district, il s'était généralement porté au secours des marins d'une embuscade de l'Asie, et cultivée dans les récifs.

Nous souhaitons heureux à nos lecteurs que le Ministre de la Marine ait vu dans ce conseil cette belle continuation de l'œuvre de son père et de son fils, et nous espérons que, dans les prochains mois, il sera nommé à un poste de confiance dans l'administration de la République, à réuni chez lui les peuples Ariaua et Jovinville, ainsi que les chefs des districts voisins de Papeete, pour remettre à Rōmetutu la médaille d'argent de 1^e classe qui lui a été décernée par le Gouvernement français.

La fuite ne fina pas le 10 novembre 1869 à man paru ni le 10 novembre à Tomana et à Atimarama, et le tava no te matapiana ra no Hanape, ou le tava no te matapiana ra no Te Motu hui, mal te tauhira huu enu te veihia manu taati no te matapiana, i te horo ra e taotuhi atu te rastira o te matamato no nia i te hou pote o te pahi Manaia ra o Astrée ten huri hin i mis i te sau.

Te oose non matou i te fasihi rai i te feta iho vea o ua iua mai i te tava no te matapiana ra no tati o te hanape tanu a i te matapiana mo i mori ariaua, na hauhau patu patu mei Avahoa o te Reparipa i an iri ts o Ariaua e o Jovinville, et te manu tava no ho i te manu matapiana i fatai mai i Papote nei so te tau rau ts o te Rōmetutu, i te feta monu hi tuhua matapiana oti horos huu man e te Hau Faranu noa.

Par décision de M. le Commandant Commissaire de la République en date du 17 avril 1871, prisé sur le rapport du procureur de la République, chef du service judiciaire, consentement a été donné au sieur Vilard (Joseph-François-Régis-Amable), né à Saint-Jean en Royans (département de la Drôme), domicilié à Papeete, à l'effet de contracter mariage.

Par arrêté de M. le Commandant Commissaire de la République en date du 18 avril 1871, M. Goupil (Auguste-Benjamine), interprète assigné pour la langue anglaise, a été attaché en cette qualité au service des tribunaux de Papeete, et recevra l'allocation prévue au budget à cet effet.

DISCOURS DE M. THIERS

Dans la séance du 19 février de l'Assemblée nationale siégeant à Bordeaux, M. Thiers, chef du pouvoir exécutif de la République française, a prononcé le discours suivant :

Messieurs, je dois, avant toutes choses, vous remercier, non pas du fardeau accablant dont vous venez de me charger, mais du témoignage de confiance que vous m'avez donné dans la séance d'avant-hier. Quisque effrayé de la tâche difficile, perilleuse et surtout douloureuse qui m'est imposée, je n'ai éprouvé qu'un sentiment, un seul, celui de l'obligation immédiate, absolue, à la volonté du pays, qui doit être d'autant plus obéie, d'autant mieux servi, d'autant plus aimé, qu'il est plus nécessaire.

Hélas ! messieurs, plus qu'il ne le fut à aucune époque de son histoire si vaste, si accidentée, si glorieuse, on en voit tout de fois précipité dans un abîme d'infortune, pour remonter tout à coup au fond de la puissance et de la gloire, et ayant constamment la main dans tout ce qui a été fait de grand, de beau, d'utile à l'humanité !

Il est malheureux, sans doute, mais il restera l'un des pays les plus grands, les plus puissants de la terre, toujours jeune, fier, inégalé en ressources, toujours héroïque surtout, témoin cette longue résistance de Puebla, et de l'immortalité l'un des monuments de la connaissance et de l'énergie humaine.

Plein de confiance dans les puissances politiques de notre patrie, je me rends sans hésitation, sans calcul, à la volonté nationale par vous exprimée, et me voici, à votre appel, à vos ordres si je puis dire, prêt à vous obéir, avec une réserve toutefois, celle de vous résister si, entraînés par un sentiment généraloux mais irréfutable, vous me demandez ce que la sagesse politique condamnerait, comme je le fis, il y a huit mois, lorsque je me leva soudainement pour rési-

ter aux entraînements funestes qui devaient nous conduire à une guerre dévastatrice.

Dans l'intérêt de l'unité d'action, vous m'avez laissé le choix de mes collègues ; je les ai choisis sans autre motif de préférence que l'estime publique universellement accordée à leur caractère, à leur capacité ; et je les ai pris, non pas dans l'un des partis qui existaient, mais dans tous, comme a fait le pays lorsqu'il vous donnait ses plus nobles et ses meilleurs hommes, et laissez figurer sur la même liste les personnes que vous jugerez nécessaires, et sans apprécier, mais unis par le patriotisme, les familles et la communauté des bonnes intentions.

Permettez-moi de vous énumérer les noms, les attributions des collègues qui ont bien voulu me prêter leur concours :

- M. Duflouze, ministre de la justice ;
- M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères ;
- M. Picard, ministre de l'intérieur ;
- M. Jules Simon, ministre de l'instruction publique ;
- M. de Larrey, ministre des travaux publics ;
- M. Lambrecht, ministre du commerce ;
- M. le général Le Flé, ministre de la guerre ;
- M. le général Poinsot, ministre de la marine.

Dans cette énumération manque le ministre des finances. Ce choix est délibéré dans la pensée du conseil, mais l'honorables membre(s) auquel sera attribué ce département n'étant point encore à Bordeaux, je n'ai pas cru devoir livrer son nom à la publicité.

Vous avez remarqué sans doute que je me suis chargé d'ancien département ministériel, afin d'avoir plus de temps pour ramener à une même pensée, entourer d'une même vigilance toutes les parties du gouvernement de la France.

Sans vous appeler aujourd'hui un programme de gouvernement, ce qui est toujours un peu vague, je me permettrai de vous présenter quelques idées qui doivent être comprises dans la ligne que j'espérais faire sortir la reconstitution actuelle de notre pays.

Bien une succès prospère, régulièrement continuant, devrait probablement, sans exception, au progrès des esprits, chaque parti représenter un système politique et les réunir tous dans une même administration ; et serait, en opposant des tendances contraires qui s'annuleront reciprocement ou se combattront, en serait aboutir à l'unité ou au conflit.

Mais, dans un état régulièrement constitué, cédant nécessairement au progrès des esprits, est-ce là notre situation présente ?

La France précipitée dans une guerre sans motifs sérieux, sans préparation suffisante, a vu une partie de son sol envahi, son assise détruite, sa belle organisation brisée, sa vieille et puissante unité compromise, ses finances débraillées, la plus grande partie de ses enfants arrachés au travail pour aller mourir sur les champs de bataille, l'ordre profondément troublé par une sorte appartenant de l'anarchie, et après la reddition forcée, la mort de la guerre suivante pour quelques jours seulement, et pris à ramener à son état de gouvernement d'aujourd'hui, acceptant courageusement le pouvoir, prenant sur lui la responsabilité de pénitences douloureuses, ne viennent mettre un terme à d'affroyables calamités ?

En présence d'un parallil état de choses, y-a-t-il, peut-il y avoir deux politiques ? Et, au contraire, n'y en a-t-il pas une seule forcée, nécessaire, urgente, consistant à faire cesser le plus promptement possible les maux qui nous accablent ?

Quelqu'un pourrait-il soutenir qu'il ne faut pas, le plus tôt, le plus complètement possible, faire cesser l'occupation étrangère, au moyen d'une guerre, d'une révolution, d'une révolte, et qui ne sera acceptée que si elle est honnorable ; débarrasser nos campagnes de l'enseigne, de nos soldats, et les dévorer ; rappeler nos prisonniers étrangers, nos soldats, nos officiers, nos généraux prisonniers, reconstruire avec eux une stricte discipline et vaillance, rétablir l'ordre trouble, remplacer l'oisiveté et sur-le-champ les administrateurs démissionnaires ou indignes, reformer par l'élection nos conseils généraux, nos conseils municipaux disloqués, reconstruire aussi notre administration, et enfin organiser, faire cesser des dépenses énormes, et faire venir, sinon nos finances, ce qui ne saurait être fait d'un jour, du moins notre crédit, négocier pour nous, et prêter à nos amis, et prêter à nos ennemis, pour que nos populations, mourant de faim, soient obligées de livrer aux soldats étrangers le dernier morceau de pain qui leur reste.

Y-a-t-il quelqu'un qui pourra nous dire qu'il y a quelque chose de plus pressant que tout cela ? Et y aurait-il, par exemple, quelqu'un qui pourra discuter savamment des accords de l'assemblée nationale, pendant que nos prisonniers expireront de faim dans des contrées lointaines, et que nos populations, mourant de faim, soient obligées de livrer aux soldats étrangers le dernier morceau de pain qui leur reste ?

Non, messieurs ! pacifier, réorganiser, reléver le crédit, rétablir le travail, voilà la seule politique possible, et même concevable en ce moment. A celle-là tout homme sensé, honnête, déclaré, quoi qu'il pense sur la monarchie ou la république, peut travailler utilement, et y-eut-il travailleur qu'en un an, six mois, un quart d'heure, rentre dans le sein de la patrie et de la famille.

Ah ! sans doute, inventer quelqu'un d'étonnant, quand nous aurons relevé du sol, ou il git, ce noble blessé qu'on appelle la France ; quand

(1) M. Pouyer-Quertier, qui a depuis accepté les fonctions offertes.

Samedi 22 avril 1871.

au moins, armé ses plumes, rassemblé ses forces, nous le rendrons à l'ordre des choses, et rebâti alors, ayant recouvré la liberté de nos esprits, il sera à nous.

Quand cette heure de réparation sera terminée, et elle ne saurait être aussi longue, le temps de discuter, de peser ces théories de gouvernement sera venu; et c'eût sera plus un temps dérobé au salut du pays. Peut-on pas éloigner des souffrances d'une révolution, nous aurions retrouvé notre sang-froid; ayant opéré notre reconstitution sous le gouvernement de la République, que nous pourrions promouvoir en connaissance de cause, et qui convaincra, et ce jugement sera prononcé, non sans misérabilie, mais par la majorité des citoyens, c'est-à-dire par la volonté nationale elle-même.

Telle est la seule politique possible, nécessaire, adaptée aux circonstances désolatrices où nous nous trouvons. C'est celle à laquelle mes honorables collègues sont prêts à dévoiler leurs facultés éprouvées; c'est celle à laquelle, pour ma part, malgré l'âge et les fatigues d'une longue vie, je suis prêt à consacrer les forces que je reste, sans jamais rien dire de ce que je pense, mais que celle d'autrui, et derrière pour les négociations de mes concitoyens, et promet-moi d'ajouter, sans même être assuré, après le plus complet dévoilement, d'obtenir justice pour mes efforts.

Mais n'importe, devant le pays qui souffre, qui pérît, toute considération personnelle serait imprudente. Unissons-nous, messieurs, et disons-nous bien que, en nous montrant capables de concorde et de désespoir, nous obtiendrons l'estime de l'Europe entière. Je crois que nous concourrons, de plus le respect de l'opinion publique, et ce sera la plus grande force que vous puissiez donner à vos négociations, et défendre les intérêts de la France dans les graves négociations qui vont s'ouvrir.

Faites donc renvoyer à un terme qui, du reste ne saurait être bien éloigné, les divergences de principes qui nous ont divisés, nous qui devions peut-être encore, mais n'en revoyons que lorsque ces divergences, résulter, je le sais, de convictions sincères, ne seront plus un attentat contre l'existence et le salut du pays.

NOUVELLES D'EUROPE

(Dépêches télégraphiques extraites du Courier de San Francisco.)

Bordeaux, 3 mars.—Une dépêche du Paris du 2 mars a couru annonce que les ratifications du traité de paix ont été changées le jour même. Paris est tranquille. Les Prussiens évacuent la ville depuis.

Le gouvernement a rendu un décret qui renvoie dans leurs foyers les soldats français mobilisés.

Versailles, 3 mars.—Voici le texte des préliminaires de paix conclus entre Thiers, Favre, Bismarck et autres :

L'article premier spécifie la ligne de démarcation.

L'article 2 autorise de pareilles réparations que 15 milliards de francs, un milliard au moins en 1871, et tout le reste dans les deux ans à partir de l'entrée en vigueur du traité.

L'article 3 décide que les Allemands doivent immédiatement après la ratification du traité, et pour l'assassinat, que les troupes allemandes quittent immédiatement Paris et la rive gauche de la Seine, et aussi les départements du Cher, d'Indre et Loire et de la Seine-Inférieure. Les troupes françaises resteront derrière la Loire jusqu'à la signature définitive du traité de paix, excepté celles dans Paris, dont le nombre ne doit pas excéder 40,000 hommes. Les Allemands évacueront graduellement la rive droite de la Seine après la signature définitive du traité de paix, et non pas d'un mois au plus tard. Après le paiement de trois milliards, les Allemands résideront seulement dans les départements de la Marne, des Ardennes, de la Meuse, des Vosges, de la Meurthe et Moselle. Après le paiement de trois milliards, les Allemands ne garderont plus en France que 50,000 hommes, mais si une garantie suffisante de paiement est donnée, ils évacueront aussitôt. Autrement trois milliards porteront intérêt à 5 p. 100 à partir de la ratification du traité.

L'article 4 décide que les Allemands ne feront plus de réquisitions, et que la France pourra poursuivre à la moitié de l'armée d'occupation dans les départements cédés. Le même article dit en outre que des arrangements favorables seront pris avec les habitants; que du temps leur sera donné s'il leur plaît de se déplacer, et qu'aucun obstacle ne sera apporté à l'émigration.

(L'article 5 n'est pas mentionné).

L'article 6 pourvoit à la libération des prisonniers immédiatement après la ratification du traité de paix. La garnison française devra céder de 100,000 hommes, et leurs wagons et leurs locomotives toutes sortes conditions qu'au gouvernement français.

L'article 7 dit que le traité sera définitivement signé à Bruxelles immédiatement après la ratification.

L'article 8 décide qu'après la ratification, l'administration de tous les départements occupés sera remise à des fonctionnaires français, qui seront soumis aux commandants allemands pour tout ce qui est de l'intérêt des troupes allemandes.

Pour l'instant, il est convenu que les Allemands n'ont aucun autorité sur les départements non occupés par eux.

Londres, 3 mars.—L'évacuation de Paris par les Allemands s'est terminée vendredi matin à onze heures, selon la convention. Les mobiles et les gardes nationaux sont licenciés. Les négociateurs de la paix séjournent à l'hôtel de ville de Bruxelles.

Versailles, 4 mars.—Toutes les restrictions apportées à l'entrée et à sortie des habitants de Paris ont été supprimées. Les troupes allemandes ont reçu l'ordre de se retirer de l'autre côté de la ligne de la Seine.

Le ministre actuel de France à Athènes sera chargé de régler les détails du traité de paix définitif à Bruxelles.

Paris, 4 mars.—Il ne reste pas un seul soldat allemand à Paris. Les Saxons ont passé hier à dix heures du matin devant l'arc de triomphe de l'Étoile en s'en allant, au milieu du profond silence d'un petit nombre de spectateurs. A midi l'évacuation de la ville était complète. L'empereur Guillaume a ensuite passé une revue de 100,000 hommes dans le bois de Boulogne. Les chefs français sont dépassés à la froideur et à l'implacable attitude des Parisiens.

Dans une proclamation, le ministre de l'Intérieur félicite les habitants pour leur attitude pendant l'occupation.

On attend ici demain le premier convoi des prisonniers français.

Berlin, 4 mars.—Thiers refuse de faire un traité de commerce avec l'Allemagne; il se base sur la nécessité pour la France d'imiter les Etats-Unis et de rebâtir l'équilibre par un haut tarif.

Bordeaux, 4 mars.—Le conseil fédéral n'est dissous que par le gouvernement français, pour le renvoi des soldats composant l'armée de Bourbaki. Ils communiqueront mesures pour à Paris, et rendre en France; le transport des tuiles pourra dix jours.

Versailles, 5 mars.—Le second corps de l'armée allemande a commencé sa marche à Grigny vers son pays.

Paris, 5 mars.—La Bourse a baissé de 30 c. hier en conséquence d'une baisse sur le 3 p. 100. Les chemins de fer ont baissé de 12 fr., et l'emprunt est tombé de 4 c. L'armée du Nord a été dissoute.

London, 5 mars.—Des rumeurs disent que certains quartiers de Paris sont incontents, ou que l'élément révolutionnaire s'est retranché à Montmartre avec une bataille de 27 canons et en garde toutes les approches.

New York, 5 mars.—Le correspondant du Times de Londres témoigne de Versailles : Les Allemands évacuent les limites prescrites en excellent ordre. Le Mont-Valérien et les forts seront évacués le 7; Roissy le 12, et la rive gauche de la Seine le 18. Cinquante mille hommes des troupes de province arrivent à Paris pour remplacer la ligne et les mobiles, qui doivent commencer à partir lundi.

Paris, 6 mars.—Le Journal officiel avance que plusieurs battalions de gardes nationaux vont retourner leurs fusils, seulement pour empêcher qu'ils ne tombent entre les mains des Prussiens.

Deux régiments de gosses sont arrivés à Paris pour renforcer la garnison. Le général de Palladine est arrivé; il commandera la garde nationale.

Berne, 7 mars.—Le départ des soldats français de la Suisse est retardé à la demande du gouvernement français, en conséquence de leur rapport sur l'élection des membres de l'Algérie a couac à l'automne de l'élection.

Paris, 8 mars.—Les troupes de l'armée de Châlons commencent à arriver avec petite détachement.

Paris, 9 mars.—Les maires ont unanimement garanti que la garde nationale rendrait ses canons sans qu'il soit nécessaire de prendre des mesures de sévérité. On pense que les députés de Paris, quand les députés de Paris qui ont donné leur démission seront de retour dans la capitale. Le gouvernement garde une attitude conciliante. Des démissions de gardes nationaux ont été félicitées le général Palladine.

Le Journal officiel déclare que la République, dans une forme définitive, est la meilleure forme de gouvernement pour la France; il recommande au peuple de ne pas troubler l'ordre public, car la tranquillité est le seul esprit de la France.

Le duc de Noailles est nommé ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg.

Dijon, 10 mars.—Les gardes mobiles renvoyés arrivent de Paris.

Paris, 10 mars.—Le général Palladine a reçu hier les officiers de la garde nationale de Belleville. Après l'entrée, les officiers passent dans les salles de l'armée de Châlons, où le général est présent.

La marine a été grandement réduite; les docks de Lorient et de Rochefort sont tous laissés à des compagnies particulières. Les escadres en croisière à l'ordre sont reportées.

Bordeaux, 10 mars.—L'assemblée, après un discours de M. Thiers recommandant avec force le transport de l'assemblée à Versailles, a rejeté, par un vote de 467 contre 104, un amendement qui portait l'envoi immédiat à Paris. Le choix de Versailles a été adopté par 481 voix contre 104. La première séance à Versailles aura lieu le 29 mars.

Paris, 11 mars.—Les gardes nationaux insurgés sont encore en possession de 47 canons. Le général Vinoy a passé en revue aujourd'hui 10,000 hommes de l'armée de la Loire qui compose la partie de l'armée de Paris.

Berlin, 11 mars.—Un ordre du jour renvoie dans leurs foyers les troupes de la landwehr, des paroisses et des corps organisés. Les prisonniers originaires des départements cédés ne seront rendus qu'à la conclusion du traité de paix.

Londres, 12 mars.—Le New Financier dit qu'au mois de septembre dernier, la Banque de France avait en circulation pour 1 milliard 774 millions en billets de banque; cette somme a été aujourd'hui 10,000 millions de billets de l'armée de la Loire qui compose la partie de l'armée de Paris.

Berlin, 12 mars.—Un ordre du jour renvoie dans leurs foyers les troupes de la landwehr, des paroisses et des corps organisés. Les prisonniers originaires des départements cédés ne seront rendus qu'à la conclusion du traité de paix.

Paris, 12 mars.—Les Allemands évacuent Versailles depuis la ville sera immédiatement occupée par des troupes françaises.

Le Journal officiel contient un décret qui dissout certains états-majors de l'armée, approuve la formation de régiments d'infanterie, et insiste sur l'établissement du camp d'instruction.

Les syndics de la chambre de commerce ont décidé qu'aucun Allemand ne serait employé à l'avvenir dans les métiers de Paris.

Le marquis de Bouville est nommé ambassadeur de France à Vienne.

Paris, 13 mars.—Versailles a été évacué par les Allemands, et une garnison française installée à leur place.

La convention pour le retour des prisonniers français a été signée à Ferrières; une partie reviendra par Brême et Hambourg, l'autre par chemins de fer.

Le état des affaires à Montmartre n'a pas changé. La tranquillité est totale. Une partie de la garde nationale retient encore ses canons.

Faro est parti pour Ferrières afin de protester contre les réquisitions qui continuent.

Londres, 13 mars.—L'empereur Guillaume s'est mis en route pour Berlin, accompagné d'une suite nombreuse de princes, d'officiers et de représentants des ex-gouvernements allemands. Il est arrivé avec son escorte à Epernay aujourd'hui à midi.

Berlin, 13 mars.—Le général Palladine a été nommé à la tête du gouvernement. Le gouvernement entend prélever une taxe sur la matière première, spécialement sur les textiles de fabrique. La taxe sur les cotonniers produira à elle seule de 60 à 80 millions de francs par année. Les articles étrangers manufacturés seront aussi taxés proportionnellement.

Berlin, 13 mars.—Un décret supprime les gouvernements de Perpignan, de Nancy et de Reims; leurs attributions sont transférées aux commandants militaires. Dans les départements de l'Est, les Allemands abandonnent l'administration en tant qu'elle concerne l'éducation et la religion, à moins que les mesures prises par les Français ne soient pas satisfaisantes. Les Allemands conservent l'ad-

entreprendre des routes, des chemins de fer et des télégraphes. La **Basse-Alsace** et le **Créteil**, qui sont **Wissembourg** soit annexés.
Lundi, 14 mars. — Les exactions prussiennes continuent dans les déportements continus.
Mardi, 15 mars. — Les quelques dernières, et la police a été attaquée. La presse recommande aux autorités de ramener l'ordre.

Londres, 14 mars. — A Rouen, le commerce reprend et les achats de cotôis sont recommandés. Un grand nombre d'Allemands ont été logés chez les habitants pour n'avoir pas des voitures de vêtements ou de bagages pendant que le prince royal passait la revue.

Londres, 15 mars. — Une dépêche d'Amiens dit que l'armée de Goches marche à travers l'Alsace et la Lorraine.

Le **Moniteur** écrit qu'il est possible que l'Alsace et la Lorraine soient réunies à la France pour certaines indemnités. Des négociations non officielles vont avoir lieu ce sujet.

Paris, 15 mars. — **Bismarck** a informé Thiers qu'il suit de la résistance déterminée de la France, et qu'en observant du commerce allemand et redoutant la conséquence de Mulhouse, il se trouve embarrassé pour organiser politiquement et commercialement les provinces codées, et qu'il abandonnera l'Alsace et la Lorraine si le chiffre de l'indemnité est augmenté d'un milliard et demi.

Les gardes nationaux de Montmartre sont menaçants, et les autorités s'attendent à une crise.

La nouvelle loi militaire décrit le service forcé de tout citoyen français pendant trois années dans l'armée régulière, et après ce temps dans les réserves.

Tous les soldats qui ont fini leur temps doivent être renvoyés dans leurs régions d'origine.

Le prince de Metternich, ambassadeur d'Autriche, a remis à M. Thiers ses lettres de créance. Le Portugal, le Danemark et la Suède ont aussi reconnu la République.

Le maréchal McMahon est à Paris.

Le service de la poste se fait régulièrement tous les jours avec l'Angleterre.

L'Allemagne a rendu le chemin de fer d'Orléans.

Paris, 16 mars. — Le ministère est décidé à poursuivre la politique d'annexion à l'égard des mécontentements de Montmartre. Le temps est très mauvais; les insurrections se dispersent, et l'on pense que ceux qui résistent encore ne tarderont pas à se disperser aussi.

Londres, 16 mars. — Une dépêche du Havre en date d'aujourd'hui annonce que les Allemands ont complètement évacué. Dépêche et tout le pays environnant.

Londres, 17 mars. — Orléans est évacuée.

On dit que la France a offert de rendre Mulhouse moyennant 20 millions de francs.

Une dépêche spéciale de Lille annonce que beaucoup de manufacturiers de l'Alsace et de la Lorraine ont l'intention de transporter leurs établissements à Lyon.

Une dépêche du **Times** datée de Paris le 16 mars dit que le gouvernement a essayé de "surprendre" les combats de l'Orne.

Une compagnie de gardes nationaux qui avait promis son concours aux révoltes a été dissoute.

On achète la plupart des routes afin de soutenir le crédit national en vue de l'ouverture d'un nouveau chapeau.

Dijon, 17 mars. — Les Allemands sont partis; les douanes, les postes et les chemins de fer sont remis aux Français.

Reims, 17 mars. — A partir d'aujourd'hui les impôts sont payables aux Français. La succursale de la Banque de France a repris ses affaires.

QUESTION D'ORIENT.

Londres, 13 mars. — Lord Granville a annoncé à la chambre des lords que la conférence avait terminé ses travaux, et qu'en un traité avait été signé sur l'Europe. Offre abroquant toutes les restrictions apposées au commerce et aux échanges, et améliorant les navires de guerre dans les Dardanelles et le Bosphore.

Londres, 14 mars. — Le **Times** félicite l'Europe à propos du résultat de la conférence.

Londres, 16 mars. — Le **Journal des Débats**, en commentant le résultat de la conférence de Londres, attaque sévèrement l'Angleterre, qui, dit-il, a perdu tous les avantages qu'il avait, résultant de la guerre de Crimée. « La France, dit-il, est maintenant dans l'assassinat, son épée est brisée; mais quand elle la sortira de nouveau du fourreau, elle sera sûre dans l'intérêt d'un pays ayant éloigné que la Turquie. »

Saint-Pétersbourg, 16 mars. — L'organe du gouvernement dit que, malgré les invectives des journaux, les puissances ont considéré la demande de la Russie comme raisonnable et juste. Le résultat de la conférence ne nécessite aucun sacrifice des droits acquis, éloigne le mécontentement, et est un gage de paix.

BATAILLE DE MONTRETOUT

Voici, dit le **Courrier de San Francisco**, un récit exact de la scène et du but des combats que dans l'avenir on désignera sous le nom de bataille de Montretout (sortie du 19 janvier).

Montretout est une hauteur entre Saint-Cloud et Garche, sur laquelle on avait mis l'obligation d'élever une redoute au plan original des fortifications de Paris. Mais cette redoute a été presque entièrement détruite et on n'a pas eu le loisir de l'élever entre les fortifications de Sodan et notre investissement. Jugeons alors de la valeur de la position, le premier son de l'ennemi fut de s'emparer, comme il a fait de la colline de Châtillon, d'où ses batteries bombardent impunément les monuments publics du quartier latin, de Saint-Sulpice au Panthéon.

Il était de la plus grande importance de reprendre Montretout (Châtillon) par un raid formidable pour l'enlever du front, à moins d'un sacrifice effroyable d'hommes, et tel paraît avoir été l'objectif de la bataille du 19. De Montretout, qui mit à Versailles, les hommes de Saint-Cloud et les gardes nationaux qui avaient à Versailles, et qui étaient assis, on peut toucher les batteries prussiennes du Bas-Mont, qui repoussent le trouble à Grenelle et au Point-du-Jour. Il fallut donc prendre Montretout, contre lequel, pensait le gouvernement, et ce qui fut monté avec quelle bravoure ce plan a été mis à exécution.

Dans la soirée du mercredi 18, le général Trochu quitta le Loavre, pour se rendre à la citadelle du Mont-Valérien, d'où comme point

central il devait diriger en personne toutes les opérations futures. L'exécution en avait été confiée à trois corps d'armée différents, placés sous le commandement respectif des généraux Vinoy, Bellamare et Ducrot, qui tous les trois restèrent au Mont-Valérien et s'enfermèrent avec le gouverneur la nuit qui précéda l'assaut. A Vinoy, général remarquable tant pour l'activité qu'il a pour la guerre, et pour l'habileté de son état-major. Montretout est le chef-d'œuvre de l'artillerie de l'armée de l'Ouest. Bellamare, commanda le centre, s'avancant de Courbevoie sur la droite du Mont-Valérien, en regardant de Paris. Ducrot, restait chargé de l'attaque sur la droite dans la direction de Quelles. Plus de cent mille hommes comprenaient trois différentes sortes de troupes (régulières, mobiles et garde-nationales), appuyés par une artillerie nombreuse (300 canons), formant l'effectif des trois corps d'armée.

La ligne de feu s'étendait peu, comme on peut s'en rendre compte en regardant la carte, sur une largeur de plus de 4 milles anglois. L'objectif de masser et de faire manœuvrer un si grand nombre de troupes, la plupart peu faîtes, dans un espace aussi restreint, était difficile et délicate; la concentration ne s'effectua pas sans beaucoup de peines et plusieurs fuites, et pour rendre encore l'opération plus difficile, la nuit fut très obscure et la matinée du 19 assemblée par un rideau de brouillard épais digne de ceux de la Tamise par son densité et sa durée.

Le mouvement fut en avance avait été ordonné pour six heures du matin, mais, malgré des retards inévitables dus à cette cause, et des obstacles matériels qui s'opposaient à la marche de la colonne de droite, il n'eut lieu que plusieurs heures plus tard. Et ce ne fut pas là non plus la seule faiblesse entrave qui contrariait le plan de Trochu. Les gardes nationaux furent tenus dans l'attente jusqu'à six heures consécutives, de deux heures du matin jusqu'à six heures, qui commençaient à l'aube, et l'attaque, mal au des, commença compliquée. L'attaque de l'artillerie fut assez éprouvante et alourdissante de fatigues qu'il eut reçue d'arriver à pied, mais elle marcha sans cette vivacité qu'elle devait à l'assaut.

Les soldats de Vinoy s'avancèrent de derrière le Mont-Valérien par la route parallèle à la Seine qui passe à droite de la briqueretterie marquée sur les cartes de l'état-major, et qui cache sur une certaine longueur la colline de la Poudrière.

La colonne d'assaut fut composée de rouaves, du 136^e de ligne, et de deux bataillons de garde nationale, notamment du 167^e. On semblait devoir prendre Montretout sans difficulté. Les Prussiens combattaient également; mais furent vaincus sous le nombre dans un combat corps à corps. C'est là que Rochechouart, du 19^e régiment de Paris, trouva la mort.

Rochechouart, le commandant des rouaves de la Mort, en Pologne, fut tué par un boulet polonais, car Montretout était défendu par des soldats de Posen.

De Montretout, les Prussiens firent un grand essai de faire sortir l'ennemi des casernes et de détruire la ligne de Ville-Évrard. Les éclaireurs s'engagèrent en avant et détruisirent un feu bien noué sur l'ennemi battant en retraite sous des éclairs des fusils amis.

Tandis que la gauche remportait ainsi ses succès, le centre marqua, par un échec, l'assaut de la colline de la Poudrière.

Le général et des hanteurs de la Bergerie qui en sortirent vaincus furent l'obstacle qui l'empêtra de faire l'assaut de la Poudrière à l'ouest de la briqueretterie. Il fut nécessaire de faire reculer l'artillerie de montagne, et de ce fait la colonne fut forcée de se replier. Une troisième fois ils s'élancèrent à la bataille et relevèrent la position avec associations. La garde nationale fut magnifique et se montra la plus forte d'ensemble.

Mais le plus difficile restait à faire. La position du centre (l'île gauche) marchait vers les routes qui traversent la hauteur entre la Fouillouse et Saint-Cloud, au pied d'une colline qui culmine à 112 sur la carte (état-major) où elle avait reçu l'appellation d'« île ». Ce fut celle qui fut envahie aussi à la bataille de Bapaume par une cavalerie française, pendant que le général de Bellamare, avec l'artillerie de la ligne, détruisait l'ennemi au pied de la colline de la Bergerie et se répandait à travers les champs inextricables et entremêlés de vignes, de plantations et de jardins, se dirigeant à droite vers Celle-Saint-Cloud, par le petit lac connu sous le nom de Saint-Cucuplast.

La ligne de bataille ne fut pas plus longtemps conservée; ce fut une série de combats où chaque homme combattait pour lui-même et pour ses officiers ou en perdre, et les feux de l'ennemi devinrent effroyables. Ce fut pour la plupart bien inutilement; les premiers rangs, pleins d'enthousiasme, mais inexpérimentés, coururent derrière les arbres; ils furent abattus l'un sur l'autre par les Prussiens impénétrables, à l'abri derrière leurs retranchements, ou furent même parfois blessés par leurs propres éclaireurs, restés trop en arrière.

On raconte le fait suivant d'un colonel de la ligne, dit-on, connut qu'il demandait au 147^e bataillon de la garde nationale d'attaquer une éminence qui se trouvait en face. « Comment! vous ne voyez pas que c'est pour nous une mort certaine que de courir à une telle position? » répondit un lieutenant de la garde nationale, M. Becker. « Vous êtes ici pour mourir, » répondit l'autre. « Et la ligne? » répliqua le lieutenant. « Eh bien! je vais vous montrer que la ligne nationale sait comment on meurt; en avant, chargez! » Et il agita son arme au-dessus de sa tête. Au même moment il tourna sur lui-même et se jeta sur le sol, le front percé d'une balle venant des embûches d'un arbre.

On appela l'assaut en avant, et grimpant contre le mur il entra avec son chassepot de faire rentrer les canons des fusils de ceux qui étaient derrière; mais il tomba héroïquement, ce n'était plus qu'un cadavre.

Qui faisait Ducrot pendant ce temps-là? Ses troupes étaient sur pied à trois heures du matin, lorsque elles avaient à venir de Saint-Denis pour un arrêt de l'ordre dans l'obéissance. Les routes qu'elles suivirent furent, par-dessus Nanterre et Rueil, évidemment halées par une batterie prussienne établie aux carrières de Saint-Denis. Elles ne pouvaient pas faire face à l'ennemi; l'artillerie de campagne était impuissante pour la faire taire, et le passage ne fut enfin possible que lorsque le gouverneur eut envoyé une locomotive curassée par la ligne de Saint-Germain. Mais ces troupes arrivèrent deux heures trop tard et la simultanéité de l'attaque échoua.

Quand les trois corps opérèrent ensemble, on tenta de faire une attaque convergente sur la Bergerie, tandis que les bastions du 6^e corps ouvraient un feu sur Sèvres et le parc de Saint-Cloud. Malheureusement il était alors trop tard; les Prussiens avaient eu

